



# SIAVED infos

LETTRE D'INFORMATION SUR LA COLLECTE ET  
LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

NUMÉRO

# 12

juillet 2018



De la prévention à la valorisation :  
le coût de la chaîne des déchets



Retrouvez en pages centrales notre dossier sur le coût de la chaîne des déchets

Pages 4 - 5

## ÉDITO



**Charles Lemoine**  
Président du SIAVED  
Maire de Roelux

2018 est une grande année de projets ! Comme vous le verrez en lisant ce magazine, certains se concrétisent et d'autres viennent d'être lancés.

Avec le programme « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », réduire la quantité et la toxicité de vos déchets reste l'une de nos préoccupations majeures. Nous poursuivons plusieurs de nos projets tels que la vente de composteurs à tarifs avantageux et la mise en place du compostage dans de nombreux cimetières de notre territoire, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la dotation de 200 foyers de poules régionales, un accompagnement pour des écoles Zéro Déchet, la promotion des produits d'entretien naturels dans 3 crèches du territoire,...

Notre service collecte est maintenant parfaitement opérationnel sur la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis. À ce titre, nous avons mené de nouvelles actions comme l'Opération Révis' ton bac, qui permet dans des communes de moins de 1 000 habitants d'avoir de nombreuses réparations et remplacements des bacs de collecte sur une même journée, sans même avoir à en faire la demande. Un nouveau kiosque à verre a aussi été installé à Bellaing : nous espérons que vous serez nombreux à l'utiliser !

Avec l'extension des consignes de tri des déchets d'ici 2022, nous préparons l'avenir et étudions la possibilité de construire un centre de tri de vos déchets ménagers, en commun avec nos trois intercommunalités et les collectivités voisines : la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et la Communauté de communes du Pays solesmois. Cela représente 500 000 habitants !

Nous profitons de ce SIAVED Infos pour vous proposer un grand zoom sur la manière dont notre Syndicat intervient sur l'ensemble des étapes de la gestion de vos déchets et des finances. Nous espérons que cela démontrera l'importance de nos actions.

Nos déchèteries connaissent également de nombreuses améliorations. La plupart vont ainsi être équipées d'un nouveau système de sécurité afin d'éviter les nuisances régulières qui gênent le maintien d'équipement performants. La gestion de l'amiante, actuellement acceptée dans 10 de nos déchèteries, va évoluer d'ici 2019, avec un tout nouveau service de prise en charge à domicile afin d'assurer au mieux votre sécurité.

Bonne lecture !

## AU SOMMAIRE

LA PRÉVENTION ..... 2 - 3	LES DÉCHÈTERIES / LA VALORISATION ..... 7
Mettre de la vie au cœur de nos cimetières	Plus de sécurité pour protéger nos déchèteries
2018 : un nouveau succès pour l'opération poules régionales	Une nouvelle manière de collecter l'amiante
0 déchet pour les fournitures de bureau avec TerraCycle®	Mes aiguilles en pharmacie !
Des produits naturels pour un air intérieur de qualité	Une meilleure valorisation au CVE
Réduire ses déchets, c'est l'affaire de tous	
<b>DE LA PRÉVENTION À LA VALORISATION : LE COÛT DE LA CHAÎNE DES DÉCHETS</b> ..... 4 - 5	RETOUR SUR LE SIAVED ..... 8
LA COLLECTE ET LE TRI SÉLECTIF ..... 6	Le nouveau site internet
Opération Révis' ton bac	Éco-Emballages et Écofolio créent Citéo
Le kiosque à verre de Bellaing ouvre ses portes	Les élus visitent la chaîne des déchets
Les conseils du SIAVED : spécial été !	Un projet de centre de tri pour 2022
	Agenda

## Mettre de la vie au coeur de nos cimetières

Depuis janvier 2017, nous vous proposons des composteurs en bois à prix réduit afin de mieux valoriser les biodéchets et produire du compost de qualité. Plus de 3 000 d'entre eux se sont depuis retrouvés dans vos jardins. Nous accompagnons aussi les communes ainsi que les établissements scolaires et médico-sociaux à mettre en place des sites de compostage collectif.

**Des composteurs dans les cimetières**  
Beaucoup de déchets organiques se retrouvent dans nos cimetières, notamment



durant la période de la Toussaint (fleurs, restes de tonte, tailles de haies,...).

C'est pour cela que nous avons proposé aux communes de notre territoire d'équiper leurs cimetières de composteurs. Actuellement, 94 communes participent au projet, soit 129 cimetières !

Les composteurs ont été installés en avril et les agents des espaces verts ont été formés au bon entretien du compost avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

**Nous sommes tous acteurs du compostage dans nos cimetières**

Grâce à cette démarche, vous disposerez lors de votre visite dans les cimetières concernés, en plus des bacs de collecte, d'au moins un composteur en bois pour mettre vos déchets verts.

Ces composteurs sont accompagnés de panneaux pour vous aider à bien trier vos déchets.



**Ce qu'on met dans le composteur**

Carton,  
Papier, papier Kraft,  
Terreau,  
Plantes, fleurs fanées,  
Petits branchages,...

**Ce qu'on ne met pas dans le composteur**

Fleurs artificielles,  
Mousse synthétique,  
Plastiques,  
Pierres, plaques,  
Pots en terre cuite,...

Une plateforme de compostage collectif à Denain

Nous avons installé en mars 2018 une plateforme de compostage collectif au centre socio-culturel du Faubourg Duchateau de Denain.

Ouverte aux habitants du quartier pour composter leurs déchets alimentaires et de jardin, cette plateforme fournira un compost de qualité qui sera réutilisé par le Jardin des Grandes Ganelles et par les habitants qui en auraient l'utilité.

D'autres sites de compostage autonome, à destination du personnel et des élèves, ont également été récemment installés sur le territoire :

- En avril : à l'école Anne Godeau de Raismes,
- En mai : à l'école Notre Dame des Anges de Saint-Amand-les-Eaux,
- En juin : à l'école primaire publique d'Élincourt.

**Est-il trop tard pour en adopter ?**

La remise des poules a eu lieu en juin : la session 2018 est donc terminée.

Cependant, il n'est jamais trop tard pour offrir un foyer à nos amies à plumes. Vous pouvez par exemple contacter la Ferme Avicole Bauduin, notre partenaire sur cette opération ([www.ferme-avicole-bauduin.fr](http://www.ferme-avicole-bauduin.fr)).



## 2018 : un nouveau succès pour l'opération poules régionales

L'opération lancée dans 35 communes de la CC du Caudrésis-Catésis s'est très bien déroulée : en à peine un mois, l'objectif de 200 foyers volontaires pour adopter un duo de poules de races locales a été atteint. Certains foyers sont actuellement sur liste d'attente ! En 2017, 150 foyers du nord de la CA de La Porte du Hainaut s'étaient lancés dans l'aventure.

**Pourquoi adopter des poules ?**

- Réduire vos déchets de cuisine et de jardin jusqu'à 150 kg par an et par poule,
- Récupérer chaque jour et gratuitement des œufs frais,
- Responsabiliser les enfants qui adorent ramasser les œufs,
- Désherber votre jardin et réduire la population de nuisibles,
- Obtenir un engrais de choix, 100% naturel et 100% gratuit.

## 0 déchet pour les fournitures de bureau avec TerraCycle®

Nous proposons avec TerraCycle® de donner une seconde vie aux fournitures usagées comme les crayons, surligneurs, porte-crayons, correcteurs,...

Cette collecte est mise en place dans 42 mairies et établissements scolaires volontaires. Elle consiste à déposer les fournitures de bureau usagées dans un carton de collecte (boîte à chaussure, carton de réception de colis,...).

Une fois ce dernier rempli, il suffit de le ramener à la déchèterie la plus proche afin que le matériel soit recyclé et valorisé.

**Je souhaite valoriser mes fournitures de bureau**

Il vous est également possible de participer à cette collecte en tant que particulier !

Pour cela, il vous suffit de remplir votre propre boîte, et de vous rendre dans l'une des déchèteries du SIAVED avec votre matériel d'écriture usagé.

Terracycle® transformera cette matière première pour fabriquer des objets du quotidien en métal ou plastique recyclé, comme des arrosoirs, des poubelles, des sacs à dos... et même des pots à crayons !

**Qui est TerraCycle® ?**

TerraCycle® est une entreprise de recyclage qui traite les déchets difficilement recyclables.

Elle offre dans le monde entier des programmes de collecte et de recyclage gratuits, financés par des entreprises ayant décidé d'agir en faveur de l'environnement.

## Des produits naturels pour un air intérieur de qualité

**Le rôle considérable de l'air intérieur**  
Nous passons près de 90% de notre temps en intérieur ; il est donc important de s'assurer que l'air que nous y respirons soit de qualité. L'air de nos logements, mais aussi des lieux d'accueil comme les crèches, peut souvent s'avérer plus pollué que celui des rues (pièces non aérées, encens et produits odorants, ...). Les produits d'entretien ont un impact très important sur sa qualité : c'est pourquoi nous y sensibilisons le public.

De sa conception à ses 2 ans, l'enfant est à un stade critique de son développement : son environnement joue en effet un rôle déterminant. L'exposition à des toxiques, comme les perturbateurs endocriniens, peut avoir un rôle néfaste dans le développement de son capital santé, et avoir des répercussions sur le métabolisme du futur adulte : systèmes immunitaire et neurologique, fonction reproductive, ...

**Le lancement d'une opération inédite**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier en France, les lieux qui accueillent des enfants de moins de 6 ans doivent surveiller la qualité de l'air intérieur.

3 crèches ont reçu un accompagnement sur les pratiques d'entretien :

- La crèche « Maria Montessori » d'Aniche,
- La halte-garderie « Pimprenelle » de Lourches,

## Réduire ses déchets, c'est l'affaire de tous

Il existe de nombreuses associations et structures qui agissent chaque jour en faveur de l'environnement et de la santé. Pour atteindre nos objectifs de diminution de la quantité et de la toxicité des déchets, nous faisons régulièrement appel à elles afin d'organiser des actions sur le territoire.

**Mon École Zéro Déchet**

Au cours de l'année scolaire, nous avons accompagné 20 classes sur la CA de La Porte du Hainaut en leur proposant de choisir entre 3 thématiques : le compostage, l'éco-consommation et le gaspillage alimentaire.

Deux associations nous ont assisté, suivant chacune 10 classes en animant des séances de sensibilisation et des ateliers :

- Le CPIE Chaîne des terrils s'est concentré sur les thématiques du compostage et du gaspillage alimentaire. Il est intervenu lors de nos actions pour lutter contre le gâchis de nourriture à la maison et en restaurant scolaire, ainsi que pour mettre en place des composteurs pour valoriser les déchets alimentaires et de jardin.
- Le Pas de Côté nous a accompagnés sur l'éco-consommation, pour trouver ensemble des solutions afin de consommer autrement.

- La crèche « La maison enchantée » de Caudry.

**Un accompagnement en plusieurs étapes**

- 1<sup>ère</sup> campagne de prélèvements de la qualité de l'air pour 6 familles de substances pouvant avoir des effets sur la santé en trop grandes concentrations\*.
- Formation du personnel des crèches aux relations entre santé et environnement et aux impacts des produits d'entretien sur la qualité de l'air,
- Fourniture d'un kit d'entretien naturel (vinaigre blanc, bicarbonate, savon noir,...) aux crèches pour plusieurs semaines de test afin de familiariser le personnel avec les produits d'entretien naturels,
- Seconde campagne de prélèvements après une période d'utilisation du kit d'entretien,
- Réunion avec l'ensemble du personnel pour échanger sur leur retour d'expérience, et leur présenter les résultats des mesures.

**Des résultats encourageants**

Selon la concentration de départ, souvent importante, chacun des établissements a assisté à une diminution des substances analysées entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> prélèvement.

Par exemple, on constate une diminution de 85% des Alkylphénols et 90% des muscs synthétiques à Aniche, de 40% des phtalates et 67% des muscs synthétiques à Lourches

et de 55% des formaldéhydes et 57% des muscs synthétiques à Caudry.

Ces résultats, qui démontrent l'importance de cette action, nous prouvent que nous pouvons tous améliorer la qualité de notre air intérieur, simplement en changeant de produits de nettoyage !

\* Seuls les taux de Benzène et les indices de confinement se sont révélés bons dès le départ.

**\*Les substances concernées :**

Les alkylphénols (tapis, produits d'entretien, ...), le Formaldéhyde (lits, meubles, ...), le Benzène (solvants, détergents, ...), l'indice de confinement (humidité dans l'air, CO2, ...), les muscs synthétiques (parfums, ...) et les phtalates (plastiques, produits cosmétiques, ...).



**De la sensibilisation aux produits naturels**

- La Ficelle intervient durant nos actions de sensibilisation pour informer sur les couches lavables, alternative écologique mais aussi économique aux couches jetables.
- Les Petites Fioles nous assiste sur le même sujet, et propose également des ateliers de fabrication afin de créer des produits naturels, meilleurs pour la santé et l'environnement.

**Des Repair Cafés**

Le Jardin des Bennes travaille avec nous pour vous proposer sur le territoire des Repair Cafés, ouverts à tous sur inscription, afin de réparer vos petits meubles, appareils électriques, bicyclettes, jouets,...

Outils disponibles sur place, professionnels, experts bénévoles : tout est mis en place pour donner une seconde vie à vos objets.

Cette année, l'association nous aide dans notre projet de pérennisation de 3 Repair Cafés sur le territoire (soutien, matériel, organisation, communication,...) avec un accompagnement sur une année.



# De la prévention à la valorisation : le coût de la chaîne des déchets

Nous intervenons sur toute la chaîne du traitement des déchets, de la prévention jusqu'à leur valorisation. Les activités de notre Syndicat et de nos services sont représentées dans cette double page, avec les coûts pour chaque thématique\*, pour vous permettre de mieux les comprendre.

## I - La prévention



Gérer les déchets, c'est aussi limiter leur production. C'est pour cela que notre Syndicat est lauréat du « **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage** » lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Nos actions se concentrent là où il y a une production importante de déchets (écoles, collectivités, entreprises, domicile,...) :

- lutte contre le gaspillage alimentaire,
- promotion de l'éco-consommation et sensibilisation sur les produits toxiques,
- ateliers des savoir-faire,
- opération poules régionales,
- mise en place du compostage individuel et collectif,
- ...

**Le coût de la prévention**  
2,10 € par habitant et par an



Notre objectif est de réduire la quantité des **Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)** de 10 % en 3 ans, tout en réduisant leur toxicité.

## II - La collecte des déchets



Le SIAVED assure la collecte en porte-à-porte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), des emballages, Papiers Journaux Revues Magazines (PJRM), du verre et des encombrants pour les **224 000 habitants** des **92 communes** de la **Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut** et de la **Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis**.

Pour assurer son bon fonctionnement, le service est composé de 3 pôles :

- **Le service livraison et réparation de bacs** qui assure les livraisons et réparations de poubelles, le reconditionnement des bacs encore utilisables, la préparation des bacs pour leur valorisation,...
- **Le Point Info Déchets** pour vous renseigner sur la collecte des déchets, gérer les réclamations et les demandes d'interventions sur les bacs,...
- **Les Ambassadeurs du tri** qui effectuent des vérifications de bacs de collecte et vous sensibilisent au tri des déchets ménagers sur le territoire de la CAPH.

**Le coût de la collecte**  
39 € par habitant et par an

Estimation concernant uniquement la CAPH et la CCCC.



Il vous est possible à tout moment d'accéder à votre calendrier de collecte 2018 en allant sur notre site internet, rubrique « Mieux trier, mieux collecter ».

Point Info Déchets

N° Vert 0 800 775 537

### La fréquence de la collecte des déchets

	CAPH	CCCC
Ordures Ménagères Résiduelles en porte-à-porte	1 fois par semaine	
Ordures Ménagères Résiduelles en apport volontaire**	Dès que nécessaire - minimum 1 fois par semaine	
Tri sélectif en porte à porte	1 fois tous les 15 jours	
Tri sélectif en apport volontaire**	Dès que nécessaire - minimum tous les 15 jours	
Verre en porte à porte	1 fois tous les 15 jours	1 fois par mois
Verre en apport volontaire	Dès que nécessaire - minimum tous les 15 jours	
Encombrants	1 fois par an***	

\* Les données issues des coûts aidés de 2016.

\*\* Les points d'apport volontaire sont réservés aux habitants ne disposant pas de bac.

\*\*\* Ne sont pas concernées les communes de Bellaing, Haulchin, Quiévy, Saint-Aubert et Saint-Souplet.

## III - Les déchèteries



Nous disposons d'un réseau de 15 déchèteries. Ce sont des lieux clos, aménagés et gardiennés où vous pouvez apporter un grand nombre de matériaux tels que des gravats, des déchets verts, des huiles, des appareils électriques, ...

Les déchets triés sont dirigés vers différents organismes de recyclage. De plus, nous travaillons avec de nombreux éco-organismes et organismes de valorisation qui soutiennent le traitement et la valorisation de certains types de matériaux :

- **Éco-systèmes** : Déchets d'Équipement, Électronique et Électroménager (D3E),
- **Corepile** : piles et batteries,
- **Le Relais** : textiles,
- **Oilco** (société privée) : huiles minérales,
- **Éco-Mobilier** : meubles,
- **Éco-DDS** : Déchets Diffus Spécifiques (DDS),
- **Aliapur** : pneus,
- **Recylum** : lampes et néons,
- **Recycl-M** (société privée) : radiographies,
- **Quatra Oilobox** (société privée) : huiles de friture,
- **LVL** (société privée) : cartouches d'encre,
- **Terracycle®** : fournitures de bureau (stylos, surligneurs, ...).



### Le coût des déchèteries

21 € par habitant et par an

Comprend les coûts de traitement.



## IV - Le traitement des déchets et le Centre de Valorisation Énergétique



Nous assurons le traitement des déchets ménagers et assimilés des 113 communes de notre territoire. Selon leur type, les déchets sont envoyés au sein de différentes filières de valorisation.

**La valorisation énergétique** en incinérant dans notre **Centre de Valorisation Énergétique (CVE)** les Ordures Ménagères et Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieuses (DASRI) pour produire de l'électricité et de la chaleur.

**La valorisation matière** (centres de tri) pour les emballages ménagers (emballages en carton, verre, plastique, acier,...),

**La valorisation organique** des déchets verts en plateforme de compostage,

**La mise en Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)** de certains déchets non valorisables : gravats, encombrants, refus de collecte,...

### Le coût du traitement des déchets

33,20 € par habitant et par an :

Ordures Ménagères Résiduelles : 18 €

Verre : 1 €

Propres et secs recyclables (emballages / papiers) : 11 €

Déchets verts : 1,60 € et encombrants : 1,60 €

Le coût du traitement des déchets issus des déchèteries est compris dans le coût des déchèteries.



Depuis 1994, notre Centre de Valorisation Énergétique dispose d'une chaîne de traitement des DASRI, qui a été modernisée en 2017. Ces déchets proviennent des centres hospitaliers, des cliniques, des centres vétérinaires, des pharmacies,...

Aujourd'hui, seule notre chaîne est capable de traiter les bacs allant de 360 à 1 000 litres.

### Les grands investissements inscrits au budget en 2018

- Gros Entretien Renouvellement (GER) du CVE
- Construction de la déchèterie de Walincourt
- Aménagement du site CVE - Fosse - Bâtiment
- Autres travaux dans les déchèteries (y compris électrification)
- Amélioration du process Nox\* améliorant le contrôle des rejets atmosphériques

\* Oxyde d'azote

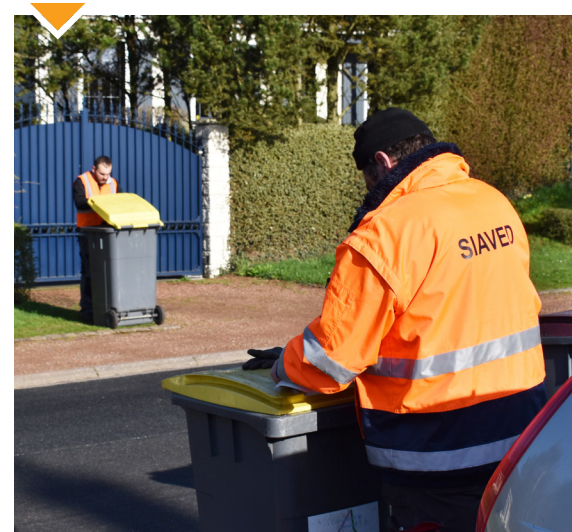
Au total :  
10 653 000 €

## Opération Révis' ton bac

### Une nouvelle action en faveur du tri des déchets

L'opération **Révis' ton Bac** permet en une journée de réparer des bacs de collecte et d'en remplacer les couvercles sur les communes de moins de 1 000 habitants.

Outre les actions de nos agents, cette opération est l'occasion pour nos ambassadeurs du tri d'effectuer sur la même journée des **vérifications du contenu des bacs**\*, et de sensibiliser ensuite les foyers ayant reçu un refus de collecte afin d'améliorer le tri de leurs déchets.



### Pour une opération durable sur le territoire

L'objectif est de réitérer ces actions régulièrement, et ce jusqu'en 2019. Ainsi, des actions ont déjà eu lieu à :

- Le 13 février : à **Oisy**,
- Le 12 mars : à **Wasnes-au-Bac**,
- Le 10 avril : à **Estourmel**,
- Le 1<sup>er</sup> juin : à **Wavrechain-sous-Faulx**,
- Le 11 juin : à **Caulery**.



Pour réparer / remplacer votre bac de collecte

Point Info Déchets

N° Vert 0 800 775 537

du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 16h30.

\* Les ambassadeurs du tri agissent uniquement sur la CA de La Porte du Hainaut.

### Les premiers résultats de l'opération

**Oisy**  
(environ 250 foyers)  
- 147 bacs réparés  
- 129 bacs de tri contrôlés

**Wasnes-au-Bac**  
(environ 300 foyers)  
- 82 bacs réparés  
- 107 bacs de tri contrôlés

**Wavrechain-sous-Faulx**  
(plus de 300 foyers)  
- 81 bacs réparés  
- 155 bacs de tri contrôlés

**Estourmel**  
(environ 250 foyers)  
- 47 bacs réparés

**Caulery**  
(près de 400 foyers)  
- 19 bacs réparés

## Le kiosque à verre de Bellaing ouvre ses portes

Vous êtes maintenant nombreux à vous rendre au kiosque à verre situé sur le parking du Carrefour de Denain. Installé en juin 2016, il a déjà permis de collecter **plus de 1 700 000 emballages en verre**, en vous gratifiant de plus de **56 000 bons de réduction** grâce à vos dépôts, preuve de son succès !

Un nouveau kiosque à verre a été **inauguré le 19 juin** sur le parking du **E.Leclerc de Bellaing**. Vous êtes invités à l'utiliser pour déposer vos bouteilles, pots, bocaux en verre (vides, non brisés et sans bouchon).

Ces emballages sont ensuite soit recyclés, soit nettoyés et réutilisés.



## Les conseils du SIAVED : spécial été !

### Bien trier quand vous mangez en plein air

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Pourquoi ne pas utiliser des assiettes et couverts réutilisables quand c'est possible ?



Si vous utilisez des couverts en plastique, des gobelets, et des assiettes en carton souillées, jetez-les avec les ordures ménagères. Idem pour les serviettes en papier et l'essuie-tout, si vous n'avez pas de composteur.

Déposez vos couvercles en métal dans le bac de tri des emballages en carton, plastique et métal. Pour les bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre, utilisez le bac des emballages en verre.



### Que faire de vos tubes de crème solaire et produits d'été ?

La crème solaire, une fois ouverte, n'est en général plus réutilisable l'année suivante car elle perd ses propriétés de protection face aux UV.

Les bouteilles et flacons se recyclent tandis que les tubes et les pots doivent être jetés avec les ordures ménagères.

Pas besoin de laver les emballages avant de les jeter, il suffit de bien les vider !



**Et surtout, ne laissez pas vos déchets dans la nature !**

### Où vont vos magazines et journaux ?

Tous les papiers se recyclent ! C'est aussi le cas pour les journaux et magazines que vous aimez lire sur la plage : mettez les dans le bac de tri !

Évitez de les arracher ou de les rouler en boule !

### Que faire de vos jouets gonflables ?

Les bouées et jouets gonflables en plastique ne sont pas des emballages.

Ils doivent donc être jetés dans le bac d'ordures ménagères ou apportés dans la déchèterie la plus proche (benne des encombrants).



## Plus de sécurité pour protéger nos déchèteries

Nos déchèteries sont la cible régulière d'incivilités : vols, dégradations, intrusions en tous genres... C'est pour cette raison que nous avons décidé d'agir pour les protéger et ainsi continuer de vous assurer un service optimal.

Première en date : la déchèterie d'Aniche avait été équipée d'une clôture électrique et d'un système de vidéo surveillance en mai 2017.

### Des résultats qui parlent d'eux-mêmes

Plus aucun incident depuis la mise en place du système de sécurité : il n'en fallait pas



plus pour nous motiver à équiper la plupart des déchèteries d'ici la fin de l'année.

Les travaux peuvent parfois mener à des fermetures temporaires, mais ils sont essentiels pour éviter toute dégradation de nos équipements et maintenir la qualité de notre service.

### Les horaires de nos déchèteries

Jusqu'au 28 octobre, les déchèteries sont aux horaires d'été :

Du lundi au samedi,  
de 9h00 à 12h15  
et de 13h30 à 18h30,  
et le dimanche de 9h00 à 12h00,  
sauf les jours fériés.

### Attention :

Toutes nos déchèteries ont un **jour de fermeture hebdomadaire**, à l'exception de Beauvois-en-Cambrésis et Caudry, ouvertes 7 jours sur 7.

### Favoriser le tri des DDS

Les **DDS (Déchets Diffus Spécifiques)** sont des produits chimiques qui peuvent être un **danger pour la santé et l'environnement**. Ils se retrouvent surtout dans nos produits de bricolage et d'entretien (peintures, solvants,...). Il est important de **les amener en déchèteries** et de ne pas les jeter dans les poubelles ou les canalisations.

**ÉcoDDS** est un éco-organisme qui récupère ces déchets dans nos déchèteries. Entre avril et octobre 2018, il vous propose des journées de collecte de ces déchets devant 180 magasins Castorama et Leroy Merlin participants. L'une de ces « **Journées DéchetsTri** » aura lieu **le samedi 8 septembre 2018, de 10h00 à 17h00**, sur le parking du Leroy Merlin, avenue Jean Jaurès, 59174, La Sentinelle.

## Mes aiguilles en pharmacie !

Vous produisez parfois des déchets de soins Piquants, Coupants ou Tranchants (PCT), qui peuvent s'avérer dangereux pour ceux qui les manipulent, comme les aiguilles. C'est pour éviter tout accident qu'un dispositif de collecte de ces déchets a été mis en place pour vous.

### Quelle est la marche à suivre ?

Pour se débarrasser de vos déchets de soins à risque, c'est très simple ! Munissez-vous de votre ordonnance et rendez-vous dans une pharmacie partenaire pour récupérer gratuitement votre boîte à aiguilles. Une fois remplie, refermez-la et ramenez-la en pharmacie. **Pour les personnes diabétiques** : seuls les applicateurs usagés du FreeStyle Libre peuvent y être déposés (pas le capteur). Pour votre pompe omnipode, des collectes sont réalisées régulièrement. Pour connaître les pharmacies concernées, allez sur le site [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr), rubrique « Mieux trier, mieux collecter ».

Une fois déposées en pharmacie, les boîtes à aiguilles sont récupérées par des collecteurs et envoyées en centre de valorisation énergétique, soit en centre d'enfouissement.



## Une nouvelle manière de collecter l'amiante

L'**amiante (ou fibrociment)** est un matériau que l'on sait nocif pour la santé et l'environnement. C'est pourquoi sa prise en charge a toujours été réalisée avec le plus grand sérieux par notre Syndicat.

Sur notre territoire, l'amiante peut encore être amené dans **10 déchèteries** : Caudry, Denain, Douchy-les-Mines, Erre, Le Cateau-Cambrésis, Mortagne-du-Nord, Neuville-sur-Escaut, Rieulay, Saint-Amand-les-Eaux et Saint-Aubert. Après l'avoir emballé dans un sac plastique disponible sur place et déposé dans la benne prévue à cet effet, il est ensuite géré par les agents de déchèteries formés à cet effet.

Cependant, ce système évolue, et sera remplacé dès **janvier 2019** par un service à domicile, pour limiter au maximum les risques d'exposition à ce matériau nocif. Vous pourrez demander une intervention par téléphone : des professionnels spé-

cialisés en la matière viendront collecter l'amiante chez vous.

Plus d'informations seront bientôt disponibles sur le fonctionnement de ce système.

## Une meilleure valorisation au CVE

Nous en avons parlé dans notre magazine précédent : nous souhaitons augmenter la capacité de notre Centre de Valorisation Énergétique (CVE) pour traiter 120 000 tonnes de déchets par an (contre 88 000 actuellement). Cela permettra d'éviter la mise en décharge et de valoriser encore plus de déchets ! Et qui dit plus de déchets dit plus d'énergie pour le réseau de chauffage existant (Douchy-les-Mines) et celui à venir (Denain).

Pour réaliser cet agrandissement, le SIAVED a fait de nombreuses mesures environnementales (air, eau, sol, climat,...) :

si elles sont indispensables pour valider le dossier autorisant les travaux, elles permettent aussi de s'assurer que l'impact sera moindre. Les résultats ont démontré que dans la situation actuelle, il n'y a aucun dépassement des seuils de pollution réglementaires. Des simulations ont été réalisées et montrent que ces seuils resteront acceptables dans la situation future.

Prochaine étape : une enquête publique sera bientôt lancée pour informer le public concerné tout en recueillant ses avis et suggestions.

### Et le Réseau de Chauffage Urbain de Denain ?

Le projet de Réseau de Chauffage Urbain (RCU) sur Denain, notamment sur la Zone d'Activités des Pierres Blanches, continue de progresser.

Le projet a été validé par la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et la ville de Denain, ainsi que par une commission composée d'associations locales travaillant en faveur de la santé et de l'environnement.

## Le nouveau site internet

Vous avez peut-être eu l'occasion de le visiter : notre **nouveau site internet** est en ligne depuis quelques mois.

Pour le réaliser, l'accent a été mis sur les informations et services que vous recherchez le plus, afin de répondre au mieux à vos besoins et vous proposer une visite agréable, et surtout efficace !

De plus, le site **s'adapte désormais à tout type d'écran** (ordinateur, tablette, smartphone,...) : vous pourrez donc accéder aux informations que vous recherchez d'où que vous soyez.

Quand vous vous rendez sur notre site, vous avez souvent besoin d'un service ou une information en particulier. Pour trouver l'info en un clic, une « **boîte à outils** », à droite des pages du site, est proposée.

Elle mène aux sujets les plus recherchés :

- La cartographie des déchèteries (adresse, horaires, déchets acceptés,...),
- La demande de réparation ou commande de bac(s) de collecte,
- Le calendrier de collecte de votre commune,
- L'obtention du Pass'Déchets,
- L'achat de composteur.

## Éco-emballages et Écofolio créent Citéo

Citéo est né de la fusion entre les organismes **Éco-Emballages** (qui valorise les emballages ménagers) et **Écofolio** (spécialisé dans la filière du papier). Nous avons signé un partenariat avec cet éco-organisme le 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui a pour but d'améliorer le recyclage des emballages et des papiers, mais aussi d'obtenir des soutiens financiers dus à la collecte et la valorisation de ces derniers.

Citéo pilote le projet d'extension de la consigne du tri qui vous permettra de trier davantage de déchets (pots de yaourt, barquettes en plastique,...).

Il s'engage à soutenir les collectivités pour faciliter au mieux ce changement : 15,1 millions de français peuvent aujourd'hui trier tous leurs emballages; cette évolution permettra à 66 millions d'entre eux de le faire d'ici 2022.



## Les élus visitent la chaîne des déchets

Le 13 juin dernier, les élus de la CC du Caudrésis-Catésis ont été invités à découvrir la gestion des déchets, de leur réduction à leur valorisation. L'occasion pour eux de visiter le Centre de Valorisation Énergétique et l'écopôle SUEZ RV (Recydem). La gestion des déchets concerne tous les habitants : c'est pourquoi il est important de permettre aux élus de bien en appréhender les enjeux.



### Erratum :

Dans le SIAVED Infos numéro 11, une erreur a été commise dans notre article « Le SIAVED se penche sur le cas de l'amiante ». C'est l'Association de Défense des Victime de l'Amiante 59 (Adeva59) sur Aniche, et non ANDEVA, qui travaille avec nous pour vous sensibiliser sur les dangers de l'amiante et les bons gestes de protection. Elle reçoit sur Rendez-vous à la Maison des Services Publics d'Aniche.

Contact : [adeva59@orange.fr](mailto:adeva59@orange.fr)  
ou au 06 67 45 70 84.

## Un projet de centre de tri pour 2022

### Pourquoi un nouveau centre de tri ?

L'extension des consignes de tri se met en place sur le plan national. L'objectif est de rendre possible le tri de nouveaux types d'emballages, jusqu'alors réservés à la poubelle des ordures ménagères (films plastique, barquettes, pots de yaourt,...), et ainsi doubler le taux de recyclage des emballages plastiques ménagers. Pour cela, de nouvelles normes obligatoires vont être appliquées d'ici 2022 pour les centres de tri.

### Un projet commun à l'étude

Nous avons donc décidé d'étudier la possibilité d'installer pour 2022 un centre

de tri d'une capacité minimum de 30 000 tonnes dans le Hainaut en commun avec les 3 intercommunalités adhérentes au SIAVED, la CA Valenciennes Métropole et la Cc du Pays solesmois.

Un comité de pilotage, composé de ces partenaires, a été créé en septembre 2017 pour lancer une étude territoriale pour la fonction du tri des emballages ménagers et du papier. Cette étude sera terminée en novembre et permettra de connaître les différentes possibilités offertes par ce projet, qu'elles soient techniques, financières ou juridiques. À suivre !

## Agenda

**World CleanUp Day :**  
15 septembre 2018

En France, des milliers de points de collecte seront disponibles aux milliers de bénévoles volontaires pour ramasser déchets le temps d'une journée.

Le SIAVED participera cette année à l'évènement.



**SIAVED**  
Producteur de Ressources

Le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets est un service public, acteur du développement durable de son territoire. Créé en 1977, et modifié en 2003, le syndicat regroupe aujourd'hui 113 communes sur 3 intercommunalités (297 100 habitants) :

- la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)
- la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent (CCCO)
- la Communauté de Communes du Caudrésis et Catésis (CCCC)

Engagé dans une politique environnementale qui s'inscrit dans les préconisations de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le SIAVED travaille dans l'intérêt de la population afin de lui offrir des équipements performants pour lui garantir sa santé et sa sécurité dans la connaissance des normes actuelles.

Directeur de publication : Charles Lemoine - Rédacteur en chef : Daniel Tison

Conception / Rédaction : service communication du SIAVED - Impression sur papier recyclé : Imprimerie Visuel Concept

Distribution : Adrexo - Photos : Services du SIAVED / Flaticon / Thierry Tonneaux / Delphine Verdieres - Diffusion : 125 500 exemplaires - ISSN : 2108-4319



AVEC LA COLLABORATION  
DE NOS PARTENAIRES :

